

## Communiqué de presse

Le 17 janvier 2024

### **Signature d'une Convention de Partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV)**

**Le ministère de l'Éducation nationale et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) ont officialisé la signature d'une convention visant à renforcer les actions de promotion et d'amélioration des formations professionnelles, pour l'orientation et l'insertion des jeunes dans les métiers du transport routier de voyageurs.**

#### **Des engagements pour l'avenir professionnel des jeunes**

Cette convention aspire à créer des liens solides entre l'éducation et le monde professionnel pour offrir aux jeunes des opportunités d'orientation et de formation dans des secteurs dynamiques tels que le transport routier de voyageurs.

« *Nous nous engageons pleinement dans cette collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale. Notre objectif est d'éclairer les jeunes sur les métiers et les formations du transport routier de voyageurs, de les accompagner dans leur orientation et de les intégrer au sein d'une filière en pleine évolution* », déclare Jean-Sébastien Barrault, président de la FNTV.

#### **Une alliance pour l'orientation et la formation**

Forte de son expérience et de son ancrage historique dans le transport routier de voyageurs, la FNTV représente plus de 1 300 entreprises, allant des PME aux groupes internationaux. Elle s'engage pleinement dans l'éducation pour transmettre aux jeunes la richesse et la diversité des métiers du transport routier de voyageurs, leur offrant des opportunités concrètes de découvrir ce secteur et de s'y épanouir professionnellement.

#### **Objectifs de la convention :**

- Etablir un dialogue régulier pour l'organisation des transports scolaires, anticipant les changements pouvant bouleverser la scolarisation des élèves.
- Sensibiliser les jeunes et les équipes pédagogiques aux métiers du transport routier de voyageurs dès le collège.
- Faciliter l'insertion professionnelle à travers stages, apprentissages et formations en milieu professionnel.

## Communiqué de presse

- Encourager la formation continue des personnels de l'Éducation nationale et ajuster les programmes de formation aux évolutions des métiers.
- Favoriser la mixité et l'inclusion dans le transport routier de voyageurs, notamment en accueillant les personnes en situation de handicap.

### Axes de coopération

- Sensibilisation dès le collège avec des interventions de professionnels et des événements dédiés comme la « journée du conducteur de car scolaire », à déployer annuellement au sein des régions académiques avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale.
- Accueil de collégiens et lycéens en stage dans nos entreprises et encouragements à des formations en alternance.
- Développement de partenariats avec les *Campus des métiers et des qualifications* pour offrir des formations adaptées aux besoins de recrutements.
- Promotion de l'apprentissage et participation à la compétition Worldskills.

Cette convention illustre l'engagement conjoint du ministère de l'Éducation nationale et de la FNTV pour l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans le transport routier de voyageurs.

#### A propos de la FNTV :

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) adhèrent à la FNTV. La FNTV représente plus de 1 300 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et groupes) et ses adhérents emploient 85 000 salariés. Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée est au service des adhérents à Paris. Un maillage territorial organisé en 16 régions est à l'écoute quotidienne des adhérents. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places.